

PROVINCE DE QUÉBEC
AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT D'EMPRUNT 274-2019

Aux contribuables de la Ville de Brownsburg-Chatham,

Avis public est, par les présentes, donné que le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, à une séance extraordinaire tenue le 11^e jour du mois de décembre 2019, au lieu ordinaire des sessions, a adopté le règlement d'emprunt numéro 274-2019, autorisant des travaux d'installation d'un pont temporaire suite au glissement de terrain survenu sur la montée Clark et Ruisseau des vases.

Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le 20 janvier 2020.

Ce règlement entrera donc en vigueur conformément à la *Loi*.

Les contribuables intéressés peuvent en prendre connaissance au bureau de l'Hôtel de Ville, situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16h30 ainsi que le vendredi de 8 h à 13 h.

Donné à Brownsburg-Chatham, ce 22^e jour du mois de janvier 2020.



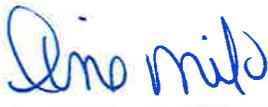
Line Milo,
Assistante greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Entrée en vigueur - Règlement numéro : 274-2019

Je, soussignée, Line Milo, assistante greffière certifie que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné en affichant une copie au bureau de la Ville situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, le 22^e jour du mois de janvier 2020, et en le publiant le site Internet de la Ville de Brownsburg-Chatham, et ce, conformément au Règlement numéro 257-2018.

En foi de quoi je donne ce certificat, ce 22^e jour du mois de janvier de l'an 2020.



Signé : _____
Line Milo, assistante greffière